



ÉVÉNEMENT
 SOCIÉTÉ

CES DANGERS DU QUOTIDIEN

Nous sommes cernés par toute sorte d'ennemis invisibles. Dans l'air que nous respirons, dans nos assiettes, nos salles de bains, nos logements, nos écoles... Des menaces qui, bien qu'identifiées, sont niées et négligées pour préserver des intérêts économiques. Pendant ce temps, que devient notre espérance de vie ?

DOSSIER RÉALISÉ PAR CLOTILDE CADU

POLLUTION DE L'AIR Respirer tue

Qu'est-ce qui ne se voit pas, se pratique quotidiennement et machinalement et cause chaque année plus de 500 000 morts en Europe ? Le simple fait de respirer. L'air qui passe dans nos narines est devenu une substance nocive. En France, la pollution atmosphérique causerait quelque 48 000 décès par an, un fardeau qui correspond à 9 % de la mortalité du pays et à une perte d'espérance de vie à 30 ans pouvant dépasser deux ans, selon les estimations de l'agence Santé publique France en juin 2016. « *La pollution de l'air représente un risque majeur pour la*

santé », alerte l'Organisation mondiale de la santé (OMS), constatant que 92 % de la population mondiale vivaient, en 2014, dans un endroit où ses lignes directrices en la matière ne sont pas respectées. « *La santé cardiovasculaire et respiratoire de la population, à court et long termes, est inversement proportionnelle au niveau de la pollution atmosphérique* », poursuit l'OMS.

Principales responsables : les particules fines. Celles-là sont émises par la nature, lors de phénomènes comme les éruptions volcaniques ou les feux de forêt, mais aussi et surtout par l'homme, en raison de ses activités (industries, transports, agriculture, chauffage résidentiel...). Toxiques, ces particules pénètrent en profondeur dans les poumons, générant des pathologies respiratoires et

cardio-vasculaires, des cancers... La pollution de l'air pourrait aussi être responsable de troubles de la reproduction et du développement de l'enfant, de maladies endocriniennes ou neurologiques. Le coût sanitaire de toutes ces pathologies est considérable : une commission du Sénat l'avait évalué, en 2015, entre 68 et 97 milliards d'euros. « *La pollution n'est pas qu'une aberration sanitaire, c'est aussi une aberration économique* », soulignaient les sénateurs. Des solutions existent pourtant, notamment dans le secteur automobile. Au Japon, la ville de Tokyo a réussi à faire diminuer le taux de mortalité par maladie pulmonaire de 22 % grâce à une politique déterminée contre les moteurs Diesel, comptant parmi les principaux émetteurs de particules fines (lire ci-contre).



Image non disponible.
 Restriction de l'éditeur

vincent isore / maaxpp

SMOG PARISIEN
 La pollution de l'air représente un enjeu majeur de santé publique. Les mesures visant à réduire la pollution atmosphérique se sont imposées ces dernières années.

Image non disponible.
 Restriction de l'éditeur

"CANCÉRIGÈNE CERTAIN"
 C'est ce que dénonçait l'OMS officiellement à propos du diesel dès 2012.

patrick pleu / maaxpp

DIESEL Scandales à répétition

Le scandale a son nom : « diesel-gate ». Ces dernières années, plusieurs constructeurs automobiles se sont fait pincer pour avoir truqué les moteurs Diesel de certains de leurs véhicules, beaucoup plus polluants sur les routes que sur le papier. Un mensonge qui serait responsable de 5 000 décès annuels en Europe, selon une étude publiée dans la revue *Environmental Research Letters* en septembre 2017. En cause : les émissions excessives d'oxydes d'azote générées par ces voitures trafiquées. Les moteurs Diesel en émettent plus que ceux fonctionnant à l'essence. Mais ce n'est pas le seul scandale qui émaille la >



► carrière de ce pollueur, classé « cancérogène certain » par l'OMS. En 1997, des chercheurs du CNRS alertaient sur l'impact du gazole sur la santé, et notamment les risques de cancer des voies respiratoires. Un rapport qui a alors été enterré... Plus récemment, le pneumologue parisien Michel Aubier était épinglé pour avoir régulièrement minimisé les effets du gazole sur la santé. Il a été condamné en juillet dernier à six mois de prison avec sursis et 50 000 € d'amende : il avait aussi caché aux sénateurs qui l'auditionnaient qu'il était employé par le groupe Total.

HAUTEMENT NUISIBLE
 Et pourtant, l'autorisation d'utilisation du glyphosate a été renouvelée pour cinq ans par la Commission européenne fin novembre.

PERTURBATEURS ENDOCRINIENS

Ennemis omniprésents

Où ne sont-ils pas ? La liste des produits soupçonnés de contenir des perturbateurs endocriniens semble ne jamais arrêter de s'allonger. Cosmétiques, produits ménagers, emballages... Près de 800 substances chimiques ont des propriétés perturbatrices endocriniennes avérées ou suspectées, rappelle Santé publique France, en se fondant sur un rapport de l'OMS. « *Les perturbateurs endocriniens interfèrent avec les*

"EFFET COCKTAILS"
 La liste des perturbateurs endocriniens est sans fin et l'Inserm alerte aujourd'hui sur les dangers de notre exposition à plusieurs d'entre eux simultanément.



friso gentsch / maxppp

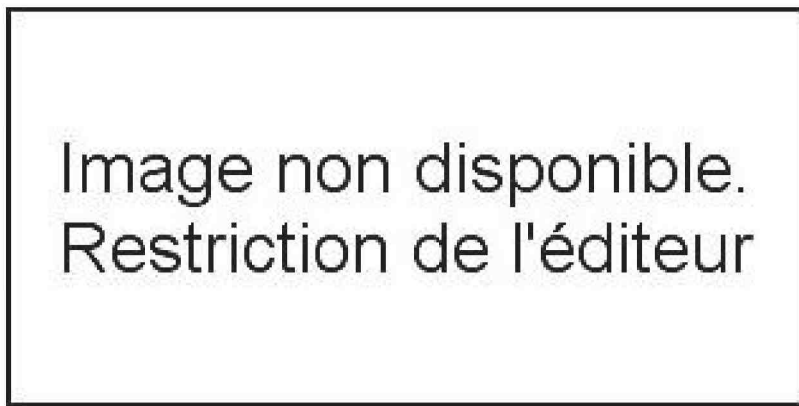
fonctions endocrines, gouvernées par les glandes endocrines qui produisent les différentes hormones essentielles à notre santé, à notre équilibre et à notre développement », décrit l'agence sanitaire. Diverses études épidémiologiques observent qu'ils peuvent, en particulier, « *interférer avec les fonctions reproductives, les fonctions thyroïdiennes, les fonctions surrénales* », poursuit-elle. En septembre dernier, des chercheurs de l'Inserm s' alarmaient de « l'effet cocktail » des perturba-

teurs endocriniens : « *Il apparaît désormais clairement que continuer à focaliser les recherches sur ces produits chimiques "individuels" est de nature à sous-estimer le risque lié à leurs expositions simultanées, particulièrement chez les femmes enceintes.* » (lire aussi l'interview de Barbara Demeneix, p. 22.)

PESTICIDES

Tous exposés

L'urine de Charline Vanhoenacker est contaminée. Des résidus de glyphosate, l'herbicide le plus vendu au monde, y ont été retrouvés. L'animatrice de France Inter est loin d'être un cas isolé : les 29 autres volontaires testés en même temps qu'elle par l'ONG Générations futures présentaient tous des taux plus ou moins élevés de ce produit, aussi connu sous le nom commercial de Roundup. Pis : 96,66 % des concentrations étaient supérieures à la maximale admissible pour un pesticide dans l'eau de 0,1 ng/ml, précise même l'association. « *Ces analyses confirment ce que nous craignons après avoir consulté d'autres études réalisées ailleurs en Europe et dans le monde : nous sommes toutes*



vanessa meyer / maxppp



et tous contaminés par le glyphosate », déplore François Veillerette, le porte-parole de Générations futures. Plus récemment, c'est dans les corn flakes que l'association a retrouvé des traces de glyphosate. En dépit des controverses, l'autorisation d'utilisation du désherbant, soupçonné d'être cancérigène, a été renouvelée pour une durée de cinq ans par la Commission européenne en fin d'année dernière – la France était contre.

Herbicides, insecticides, fongicides..., ces produits chimiques sont utilisés pour lutter contre des organismes considérés comme nuisibles. Plus d'un millier de substances existent, selon les données de l'Inserm, qui a mené, en 2013, une expertise sur leurs effets sur la santé humaine. « Il semble exister une association positive entre exposition professionnelle à des pesticides et certaines pathologies chez l'adulte : la maladie de Parkinson, le cancer de la prostate et certains cancers hématopoïétiques », alertaient les chercheurs, s'appuyant sur la littérature scientifique publiée depuis les années 80. « Par ailleurs, poursuivent les experts, les expositions aux pesticides intervenant au cours de la période prénatale et périnatale ainsi que la petite enfance semblent être particulièrement à risque pour le développement de l'enfant. »

AMIANTE Double peine

Ce n'est pas une vieille histoire. Hélas... L'amiante a beau avoir été interdit il y a vingt ans, en 1997, il est toujours d'actualité. Régulièrement, il fait les gros titres de la presse : ici, en raison de sa découverte dans la salle informatique d'un lycée ; là parce que ceux qu'il a rendus malades se mobilisent pour demander réparation... Chaque année, l'amiante provoque encore 2 200 nouveaux cas de cancer et 1 700 décès, selon les estimations de l'Institut national de veille sanitaire en 2015. Lorsqu'elle est inhalée, cette fibre naturelle, de 400 à 500 fois moins épaisse qu'un cheveu, se dépose au fond des poumons et provoque de graves maladies respiratoires : plaques pleurales, cancer des poumons, de la plèvre... Des effets néfastes pourtant connus bien avant son interdiction. Des millions de victimes, souvent des travailleurs, y ont été exposés de façon prolongée, développant des maladies parfois quinze ou vingt ans plus tard. Un double scandale et une double peine : non seulement ces personnes ont été intoxiquées, mais, pour l'heure, aucun responsable n'a été condamné. En 2017, plusieurs non-lieux ont ainsi été ►

INTERDIT EN 1997,
l'amiante n'en continue pas moins de défrayer la chronique, avec chaque année de nouveaux cas de cancer, de nombreux décès, et la découverte de nouveaux sites infectés.

marc demeure / maxppp

Image non disponible.
Restriction de l'éditeur



► prononcés par la justice dans des affaires emblématiques – chantiers navals de Dunkerque, campus de Jussieu... –, après vingt ans d’instruction.

SANTÉ

Ces antivaccins qui nous polluent

Onze vaccins sont désormais obligatoires. Ne cherchez pas d’explications sanitaires à cette mesure entrée en vigueur le 1^{er} janvier : ce serait un complot mondial. Une façon d’inoculer volontairement des maladies à la population, d’introduire des micropuces électroniques dans les organismes pour contrôler les esprits, ou encore de détruire une partie de la population... Ne riez pas ! Bon nombre de Français suspectent une conspiration mondiale lorsqu’il s’agit de vaccination. S’ils sont, vraisemblablement, une poignée à pousser aussi loin leur imagination délirante, 55 % des sondés approuvent l’idée selon laquelle « *le ministère de la Santé est de mèche avec l’industrie pharmaceutique pour cacher au grand public la réalité sur la nocivité des vaccins* », selon la récente enquête de la Fondation Jean-Jaurès sur le conspirationnisme dans l’opinion publique française. Les réfractaires à la vaccination le répètent d’ailleurs à l’envi : leurs enfants non vaccinés sont en parfaite santé. Jamais malades. En revanche, les autres développent des effets indésirables et attrapent tout un tas de cochonneries, y compris parfois la pathologie dont ils devaient être protégés. Car voilà : si les têtes blondes non immunisées résistent, c’est aussi parce qu’elles bénéficient de la couverture vaccinale de leurs camarades, qui, plus elle est élevée, plus elle fait barrière aux virus. Et le pire est que la diminution de cette couverture, ces dernières années, a ainsi permis le retour d’une maladie qui avait quasiment disparu du territoire, la rougeole.



COSMÉTIQUES

Un cocktail détonant sous la douche

Leurs noms à rallonge sont imprononçables. Inscrits en petits caractères sur le dos des flacons de shampoing, gel douche, bouteilles de déodorant, tubes de dentifrice..., les ingrédients qui composent nos produits d'hygiène du quotidien peuvent aussi se révéler indésirables. En juin 2017, les magazines de défense des consommateurs *Que choisir* et *60 millions de consommateurs* identifiaient ainsi plusieurs composés « *préoccupants* » – allergènes, irritants ou soupçonnés d'effets perturbateurs endocriniens –, avec lesquels nous nous tartinons allégrement le corps, les cheveux ou la bouche. Des substances qui, de surcroît, n'apportent souvent aucun bien-être supplémentaire : « *Les parabens sont des conservateurs, ils favorisent le process industriel mais sont sans intérêt sanitaire*, rappelle le Dr Pierre Souvet, président de l'association Santé Environnement France et auteur de *200 alertes environnement santé* (Guy Trédaniel éditeur). *De même, le triclosan présent dans le dentifrice est un désinfectant qui n'est pas utile.* » Ces composants, encore plus préoccupants dans les produits qui ne se rincent pas, sont à éviter scrupuleusement pour les tout-petits, précise l'UFC-*Que choisir*, qui en fournit la liste sur son site Internet. Pour autant, pas question d'arrêter de se laver ! Un décryptage attentif des étiquettes s'impose pour esquiver les toxiques. Par ailleurs, un produit fabriqué avec un petit nombre d'ingrédients présente moins de risques pour la santé.

aurelien morissard / makopp

Image non disponible.
Restriction de l'éditeur

LIEUX PUBLICS

Montreuil, école et usine toxique

Un nouveau collège doit ouvrir ses portes à Montreuil (Seine-Saint-Denis) à la rentrée prochaine. Mais dans le quartier, où l'on compte deux écoles maternelles, deux élémentaires, des habitations et... une « usine toxique », la colère monte... Car la Société nouvelle d'eugénisation des métaux (Snem), installée depuis 1972, est une entreprise spécialisée dans le traitement de surface de pièces métalliques pour l'aviation civile et militaire. Une activité qui requiert l'utilisation de produits chimiques, dont du chrome VI, « *agent cancérigène, mutagène et reprotoxique, interdit d'utilisation par l'Union européenne depuis le 21 septembre 2017* », alerte le collectif de riverains et de parents d'élèves mobilisés pour la fermeture du site. La Snem est même une installation classée pour l'environnement (ICPE), et cela fait plus de dix ans que les voisins de l'usine s'interrogent sur sa nocivité. La question est deve-

nue plus pressante au printemps dernier, lorsqu'un élève de CM2 a déclaré une leucémie grave, comme le révélera le journal *le Monde*. La maladie a-t-elle été provoquée par la proximité de l'entreprise ? Pour les parents, il n'y a plus d'alternative : en septembre 2017, ils bloquent l'usine, demandent sa fermeture ainsi que la dépollution du site. « *Pas de chrome pour nos mômes* », réclament-ils. Face à la mobilisation, le préfet de Seine-Saint-Denis indique, en octobre, que « *tous les contrôles réglementaires et investigations supplémentaires récemment menés dans et aux alentours de l'usine confirment que les riverains ne sont pas exposés à des dangers particuliers* ». Circulez... Mais les familles n'en démordent pas. « *Aujourd'hui, nous demandons la fermeture de l'usine au plus vite, le reclassement des salariés, la décontamination du site* », insiste Nathalie Baneux, présidente de l'Union de coordination locale des parents d'élèves FCPE Montreuil jusqu'en décembre dernier, qui réclame aussi que des analyses sur la pollution des sols et des eaux soient aussi menées dans les écoles existantes. ■

MOBILISATION

Les parents d'élèves exigent la fermeture d'une entreprise installée à proximité de l'école de leurs enfants et dont l'activité requiert l'utilisation de produits chimiques, notamment du chrome VI.